

## Préambule :

L'ensemble des éléments présentés ici constitue la restitution brute des échanges qui se sont déroulés lors du séminaire du 17 mai 2018. Ces contributions et réflexions seront prises en compte dans la rédaction de la feuille de route de la future ARB, ainsi que dans la stratégie régionale de la connaissance de la biodiversité.

## Atelier 2 : Faire émerger et accompagner les démarches des collectivités locales

Éléments de la stratégie connaissance complétés à la suite des échanges en atelier :

<i>Action 1.2.2</i>	<i>Faire émerger et accompagner les démarches locales</i>
Contexte	<ul style="list-style-type: none"><li>- Implication grandissante des collectivités et des citoyens sur la thématique biodiversité, au-delà des aspects réglementaires</li><li>- Mais la mobilisation reste insuffisante</li><li>- Compréhension de la notion de biodiversité hétérogène dans le territoire, fonction des acteurs. La biodiversité reste un terme trop technique</li><li>- Appropriation variable des enjeux de biodiversité au niveau local, y compris dans les documents de planification, sous réserve d'une bonne compréhension de la notion</li></ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"><li>- Promouvoir la mise en œuvre des inventaires de biodiversité à l'échelle communale (IBC/ABC) auprès des collectivités afin de développer une connaissance commune et un langage partagé pour fédérer et donner envie d'agir (sentiments de fierté / d'appartenance)</li><li>- Déployer d'autres outils que l'IBC</li><li>- Faire émerger une dynamique plus forte d'inventaire en insistant sur l'importance de ces inventaires dans le cadre du volet environnemental des PLUi : intérêt plus important pour les élus et services techniques dans ce cadre.</li><li>- Pouvoir moduler l'inventaire communal</li><li>- Faciliter l'appropriation de la biodiversité à l'échelle communale</li></ul>
Livrables proposés :	<ul style="list-style-type: none"><li>● Lancement d'appels à projet auprès des collectivités</li><li>● Inciter à la réalisation des inventaires communaux (IBC / ABC)</li><li>● Appui à la mise en œuvre des TVB locales</li><li>● Éducation / sensibilisation à l'environnement</li><li>● Annuaire des collectivités motivées à l'inventaire de leur patrimoine naturel</li></ul>

## Synthèse des échanges :

**Freins identifiés** à la mise en place de démarches de connaissance de la biodiversité à l'échelle communale :

- Mobilisation des élus (notamment sur l'aspect « plus on connaît, plus on est contraint ») ;
- L'inventaire de la biodiversité communale (IBC) est un outil relativement « luxueux », avec une subvention (80%) laissant un reste à charge important. Le coût de l'Atlas de la biodiversité communale (ABC), est encore supérieur à celui de l'IBC ;
- Outils peu connus des collectivités ;
- Problème de valorisation de ces démarches par les collectivités une fois terminées.

**Leviers d'actions proposés :**

- Apporter une assistance technique « biodiversité » aux collectivités – agents et élus (IBC, ABC, TVB...). Adapter l'appui à l'échelle de la collectivité (compétences, emprise, moyens humains, rurale / urbaine...).
- Proposer des exemples concrets aux élus, argumentaire sur le « pourquoi » et « comment »
- Se baser sur les inventaires ZNIEFF si existants
- Définition de secteurs à enjeux et prioritaires pour mener des démarches d'inventaires communaux
- Meilleure information auprès des collectivités des dispositifs de financements existants
- Utiliser les crédits des appels à projets pour financer les études TVB, avec une bonification si elles sont suivies d'actions concrètes et si elles mettent en œuvre de la concertation
- Pour l'outil IBC : proposer des démarches par étape avec des niveaux d'exigence croissants, « modulation » de la démarche.
- S'appuyer sur la gestion différenciée des espaces verts comme clef d'entrée à la sensibilisation des collectivités.

Autres suggestions de livrables (non déclinés ensuite)

- ➔ Recensement des inventaires réalisés

<i>Action III.4.2.</i>	<i>Apporter un appui technique aux collectivités pour l'identification des trames vertes et bleues locales</i>
Contexte	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prise en compte réglementaire des continuités écologiques dans les documents d'urbanisme (SCoT, PLU)</li> <li>- Définition conceptuelle difficile à appréhender pour les élus, de même que sa mise en application concrète</li> </ul>
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déclinaison territoriale du SRADDET</li> <li>- Mise à disposition des données disponibles sur le territoire des collectivités à une échelle plus fine que le SRCE</li> <li>- Diffusion d'outils de doctrine</li> <li>- Organisation de réunions d'information des élus et services techniques des collectivités pour une meilleure appropriation de la connaissance locale et recréer du lien avec le terrain</li> </ul>
Livrables proposés : <i>(communs avec action précédente)</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Lancement d'appels à projet auprès des collectivités</li> <li>● Inciter à la réalisation des inventaires communaux (IBC / ABC)</li> <li>● Appui à la mise en œuvre des TVB locales</li> <li>● Éducation / sensibilisation à l'environnement</li> <li>● Annuaire des collectivités motivées à l'inventaire de leur patrimoine naturel</li> </ul>

### Synthèse des échanges :

#### Freins identifiés à la mise en place d'une démarche TVB par les collectivités :

- Difficulté de mise en application concrète
- Concept difficile à appréhender pour les élus, peu de mobilisation pour cette démarche, manque de connaissance des collectivités.
- Financement de ce type d'action
- Caractère non contraignant des TVB
- Échelle de travail des cartes TVB au 1/25 000<sup>ème</sup>, peu adaptée à une déclinaison locale et à une mise en œuvre sur le terrain

#### Leviers d'actions proposés :

- Prévoir un taux de financement incitatif en fonction de la prise en compte des résultats de la TVB dans les projets de la collectivité (mise en place de plans d'actions)
- Adapter les échelles des cartes TVB à la mise en œuvre à l'échelle locale
- Partir d'un projet concret pour lancer la démarche et sensibiliser les élus (ex. des mares)

#### Est cité en exemple le PNR Perche qui a développé une méthode et une façon de procéder avec les collectivités :

- > Mise en place de groupes de travail par commune ;
- > Appui technique à la réalisation de cartographie de réseaux de haies et des zones humides ;
- > Complément apporté à partir des données et connaissances naturalistes ;
- > Réalisation d'une cartographie synthétique sur la base de ces éléments (biodiversité + haies + zones humides).

# Propositions de modifications et compléments sur les livrables

<i>Lancement d'appel à projets auprès des collectivités</i>	1/3
Associations, chambre d'agriculture, fédérations de chasse, conseils départementaux Structures de financement Outil d'Agrifaune : EcoBordure	
<b>Public cible :</b> communes et intercommunalités, citoyens et administrés <b>Rôle de l'ARB :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connaître et diffuser les AAP lancés par ailleurs</li><li>- rechercher les financements</li><li>- chercher les arguments pour convaincre de répondre à l'AAP</li><li>- sur le cas concret des chemins par exemple : sensibiliser aux bonnes pratiques</li></ul>	
Pas de priorité territoriale donc sur toute la région	
<u>Pistes de réflexion/actions :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>- création de labels / prix / trophées pour motiver à répondre à l'AAP et pour valoriser ensuite le travail fait, pour en faire des opérations pilotes</li></ul>	

Livable évoqué par un seul groupe sur les 3.

Ce groupe a évoqué des exemples concrets d'AAP. Ces derniers doivent être monothématiques.

2 thèmes ont été proposés pour un appel à projet : Chemins (financement du diagnostic et des travaux de restauration) et Mares.

Proposition d'un appel à initiatives sur les « chemins nature » / chemins de plaine / bordure de champs (avec problème de broyage de bord de chemin abusif).

<p><del>Réutilisation, utilisation et valorisation des inventaires communaux</del>  → Inciter à la réalisation des inventaires communaux (IBC / ABC)</p>	<p>2/3</p>
<p>Associations naturalistes (à l'origine de la démarche et du cahier des charges), avec élargissement progressif aux collectivités et aux structures privées (Bureaux d'études)  Collectivités qui ont déjà fait l'IBC pour communiquer sur la démarche, pour l'expliquer aux collectivités qui seraient intéressées</p>	
<p><b>Public cible :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Cibles opérationnelles : communes, avec une nécessité de cohérence à l'échelle plus large des pays et intercommunalités</li> <li>- Les élus, qui restent à l'écoute des citoyens : sensibilisation des élus et citoyens, ces derniers influençant le choix des élus</li> </ul> <p><b>Rôle de l'ARB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer une boîte à outils nécessaire au lancement de la dynamique autour des IBC : retour d'expérience, discours de sensibilisation pour lever les peurs (« la connaissance peut générer des contraintes »)</li> <li>- Être facilitateur sur les aspects administratifs, financiers et humains</li> <li>- Être source de préconisation de gestion</li> <li>- Faire connaître l'outil IBC/ABC</li> <li>- Organiser des journées sur le sujet pour présenter, communiquer → facilitateur</li> <li>- Solliciter/motiver les élus avec la création d'outils de communication</li> <li>- Appui sur des projets très concrets, ou même porter des actions ?</li> </ul> <p>Mutualisation et capitalisation des expériences et diffusion</p> <p><b>Priorités territoriales :</b> Rechercher en priorité les démarches collectives sur un territoire cohérent sans pour autant ignorer certaines opportunités autour des démarches isolées.</p>	
<p><u>Pistes de réflexion/actions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une généralisation rapide de la démarche IBC/ABC va se heurter à une limite de moyens humains et financiers → imaginer un dispositif simplifié ou une approche en 2 temps (étude minimaliste avec sensibilisation puis étude complète avec inventaire naturaliste)</li> <li>- Travailler, proposer une « modulation » de l'outil pour toucher plus de communes (cf. évaluation faite)</li> </ul>	

Associations naturalistes, PNR, collectivités, bureaux d'études

**Public cible** : communes, collectivités porteuses des SCOT, PLU, PLUi  
Comme pour l'action liée aux ABC/IBC, définir les secteurs à enjeux (d'après les ZNIEFF par exemple) et prioriser ces secteurs (régions naturelles).

**Rôle de l'ARB :**

- Réaliser un cahier des charges commun à destination des communes pour savoir **comment** prendre en compte la TVB à l'échelle de son territoire et dans les PLU ;
- Réaliser un outil à destination des communes pour savoir **quoi** faire en matière de TVB sur leurs communes ;
- Prévoir un plan de financement plus élargi
- Apporter des informations, des contacts, des compétences pour faire les SCOT, PLUi
- Être le centre de ressources, capitaliser des retours d'expérience
- Diriger les collectivités vers les bonnes personnes

Pistes de réflexion/actions :

- Modifier le titre : Appui à la mise en œuvre d'études liées aux TVB

## Livrables supplémentaires proposés

<i>Éducation / sensibilisation à l'environnement</i>
Tous les acteurs de la biodiversité
<p><b>Public cible :</b> citoyens dont en priorité le jeune public / élus communaux / élus des intercommunalités et des Pays / services techniques</p> <p><b>Priorités territoriales :</b> Exemplarité des communes pour mobiliser les citoyens</p> <p>Cibler les ambassadeurs / relais locaux potentiels d'un territoire (élus, agents communaux, citoyens, personnes ressources)</p>
<p><b>Rôle de l'ARB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Fédérer les acteurs d'un territoire autour d'un discours, d'un projet</li><li>- S'appuyer sur les départements (espaces régionaux dans les départements) et sur les agents des intercommunalités / pays comme relais de terrain</li><li>- S'appuyer sur la presse locale / communale pour diffuser l'information (supports les plus lus)</li><li>- Construction d'outils/discours cohérents sur l'ensemble du territoire</li></ul>
<p><b>Mutualisation :</b> partage d'outils pédagogiques et des ressources</p>
<p><u>Piste de réflexion :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Revoir l'utilisation de la taxe ENS pour financer l'action</li><li>- L'installation de panneaux pour nommer chaque cours d'eau pour faciliter l'appropriation du territoire par les citoyens</li><li>- L'outil numérique est inévitable pour mobiliser (application, réseaux sociaux)</li><li>- Le message d'information doit être positif / rassurant plutôt que restrictif et contraignant</li><li>- Favoriser au maximum les images plutôt que le texte car plus efficace</li><li>- Rapprocher la notion de paysage à celle de biodiversité car elle est plus parlante pour le grand public</li><li>- L'appropriation est beaucoup plus facile (et garantie) quand on découvre soit même, quand il y a du « ressenti », du « vécu » : importance d'une connaissance qui vient de la base (inefficacité du descendant)</li></ul>

## *Annuaire des collectivités motivées à l'inventaire de leur patrimoine naturel*

Les Pays pour identification des collectivités  
PNR  
CPIE et associations  
Association des maires, même si disponibilité limitée

**Public cible :** communes  
Définir les secteurs à enjeux (d'après les ZNIEFF par exemple) et prioriser ces secteurs (régions naturelles).

### **Rôle de l'ARB :**

- Lancement d'une enquête à destination des élus communaux.
- Recensement des acteurs de terrain.

### Pistes de réflexion :

- Rencontre physique avec les maires
- Enquête auprès des élus
- Nommer un « ambassadeur » biodiversité à l'échelle des communautés de communes : mise en réseau et rencontre annuelle
- Session de formation de ces « ambassadeurs » sur quoi faire en terme de biodiversité / session « information-sensibilisation ».